

DESCRIPTION DU POSTE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SOMMAIRE)

Le président du conseil d'administration du FMC (« le président ») joue un rôle essentiel dans le fonctionnement efficace du conseil d'administration indépendant du FMC. Il montre la voie afin que le conseil, dans son travail, se conforme aux normes d'intégrité et de probité les plus élevées. Le président est appelé à créer un environnement qui permet à ses collègues d'assumer leurs obligations fiduciaires et de gouvernance tout en disposant des ressources dont ils ont besoin pour remplir leurs obligations avec efficacité. Il dirige les réunions du conseil de manière à ce que chaque membre puisse participer efficacement à la réalisation des objectifs du conseil. Le président veille ainsi au rendement tant du conseil que de ses membres tout en leur offrant ses commentaires.

Le président supervise aussi l'orientation, le développement professionnel et la formation des membres du conseil tout en déterminant et en adoptant des mesures propres à doter ces derniers des compétences nécessaires, le cas échéant. Ses rapports avec le chef de la direction sont essentiels à la bonne marche de l'organisme, car le président constitue l'intermédiaire clé assurant les communications du conseil et des relations suivies avec la haute direction. Il s'assure également que le conseil participe à la mise au point de la politique stratégique du FMC et collabore avec le chef de la direction pour la mise en œuvre de cette politique.

Le président devra aussi entretenir de bonnes relations entre le FMC et les membres du conseil, les intervenants, l'industrie en général sans oublier le gouvernement, qui est son intervenant clé. En compagnie du chef de la direction, le président assiste souvent aux événements de réseautage et de mobilisation de l'industrie, aidant ainsi à rehausser l'image de marque du FMC au sein du milieu. Il joue ainsi un rôle d'ambassadeur de l'organisme auprès des médias.